






Comment bénéficier de l'offre MOTO-AXXE?

- 1 - Achetez 1 pneu ou simultanément 2 pneus des références ci-dessus entre le 6 juillet et le 30 août inclus pour les pneus Bridgestone, entre le 1^{er} août et le 30 août pour les pneus Michelin, et entre le 1^{er} août et le 30 septembre pour les pneus Dunlop.
- 2 - Scannez ou prenez en photo votre facture d'achat en vous assurant que l'ensemble des éléments mentionnés sur la facture soient lisibles, notamment la date d'achat, votre nom et prénom, votre adresse, les produits achetés et la raison sociale du centre Moto-Axxe.
- 3 - Connectez-vous sur l'application Moto-Axxe ou sur le site internet www.moto-axxe.fr puis cliquez sur le bandeau L'ÉTÉ DU PNEU afin d'accéder au formulaire de participation.

Complétez le formulaire depuis l'appli Moto-Axxe et soyez remboursés sous 72h* !

- 4 - Complétez le formulaire de participation en ligne au plus tard 15 jours calendaires après la fin de l'opération du fabricant concerné, en prenant soin de remplir correctement l'ensemble des informations obligatoires demandées (tout formulaire mal renseigné entraînera l'invalidité de votre demande de participation) et téléchargez votre facture numérisée.
- 5 - Si votre dossier est conforme, vous recevrez votre virement bancaire dans un délai d'environ 2 à 3 semaines après l'enregistrement de votre participation à l'offre de remboursement, et sous 72h si vous êtes passés par l'appli mobile Moto-Axxe.

DATES DE VALIDITE	MARQUE	REFERENCE	REMBOURSEMENT POUR 1 PNEU	REMBOURSEMENT POUR 1 TRAIN
06.07 au 30.08.2020		S22	15 €	30 €
		T31		
		A41		
01.08 au 30.08.2020		ROAD 5	10 €	30 €
		POWER GP		
		ANAKEE ADVENTURE		
01.08 au 30.09.2020		SPORTSMART MK3	10 €	30 €
		ROADSMART RS3		
		MERIDIAN		
		MUTANT		

Modalités de participation à l'offre commerciale :

Suite à l'achat de pneus DUNLOP (ROADSMART 3, SPORTSMART MK3, MERIDIAN ou MUTANT) entre le 1^{er} août et le 30 septembre, ou de pneus MICHELIN (ROAD 5, POWER GP ou ANAKEE ADVENTURE) entre le 1^{er} août et le 30 août, ou de pneus BRIDGESTONE (S22, T31 ou A41) entre le 6 juillet et le 30 août 2020 dans un des magasins MOTO-AXXE situé en France métropolitaine participant à l'opération, vous pourrez bénéficier par virement bancaire sur votre compte d'un remboursement pouvant aller jusqu'à 30€. Le montant du remboursement sera fonction du nombre de pneus achetés. Pour bénéficier de l'offre de remboursement d'un montant de 30€, il faut que les 2 pneus éligibles à l'offre achetés figurent sur une seule facture nominative et soient du même modèle.

Pour bénéficier de cette offre commerciale, vous devez scanner ou prendre en photo votre facture d'achat mentionnant la date d'achat, votre nom et prénom, les produits achetés et la raison sociale du centre MOTO-AXXE (les tickets de caisse ne sont pas acceptés). Ensuite vous devez vous connecter au formulaire de participation via l'application mobile MOTO-AXXE ou sur le site internet <https://reseau.moto-axxe.fr> puis cliquer sur le bandeau L'ÉTÉ DU PNEU. Vous complétez, en ligne, le formulaire de participation (nom, prénom, adresse, email, centre MOTO-AXXE où l'achat a été effectué, votre numéro de compte bancaire - IBAN + BIC -) et téléchargerez la facture d'achat du ou des pneumatiques, dans les 15 jours calendaires après la fin de l'opération du fabricant concerné. Tout formulaire mal renseigné ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus entraînera l'invalidation de l'inscription.

* Sous réserve que votre dossier soit conforme vous recevrez votre virement directement sur votre compte bancaire dans un délai d'environ 2 à 3 semaines après l'enregistrement de votre participation à l'offre de remboursement, sauf pour les inscriptions valides via l'application mobile pour lesquelles le virement sera effectué sous un délai de 72 heures ouvrées.

Un mail personnalisé confirmera ce versement.

Cette offre commerciale est limitée à l'achat de 2 pneumatiques par personne (même nom, même adresse mail). S'il advenait qu'un client procède à l'achat de 2 pneus Dunlop ou Michelin, faisant l'objet de 2 factures différentes, alors le montant remboursé par pneu sera de 10€. Les coordonnées indiquées sur le formulaire de participation doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat du ou des pneumatiques. Toute demande de participation à l'offre commerciale envoyée par courrier ou par email sera considérée comme non conforme. Seules les inscriptions faites via le site <https://reseau.moto-axxe.fr> et l'application mobile en respectant les étapes indiquées ci-dessus seront acceptées. Offres exclusivement réservées aux particuliers.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'opposition, et de suppression des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à Sadem - 14 rue Georges Besse 63000 Clermont-Ferrand. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces informations sont uniquement réservées à l'usage de Sadem et au prestataire Market-inn agissant pour son compte dans le traitement informatique de la présente opération commerciale, et seront supprimées dans les 6 mois suivant la fin de l'opération.